



Charte des engagements éco-responsable du Pôle France Voile de Marseille

Suite aux interventions de Pure Océan auxquelles 27 athlètes du pôle ont participé, nous avons eu un temps d'échange sur les changements faciles et rapides à mettre au place dans notre quotidien.

En se basant sur le résultat de la discussion et de la charte des 15 engagements éco-responsables du ministère des sports, le pôle France voile de Marseille vous propose d'adhérer à sa charte personnalisée.



Engagement 1 : Alimentation responsable

- Je m'engage à modifier mon régime alimentaire en adoptant un régime flexitarien et en faisant le choix de produits plus locaux & de saison
- Je m'engage à éviter le gaspillage alimentaire et tendre vers le zéro gaspillage alimentaire en évitant de laisser mes produits alimentaires dans le frigo du pôle.
- Je m'engage à moins consommer de plats à emporter

Objectif



Engagement 2 : Mobilités durables

- Je m'engage à réorganiser les blocs d'entraînement afin de limiter mes Allers/Retours.
- Je m'engage à mieux planifier ma saison afin de limiter mes aller/ retour et à avoir une logistique plus éco-responsable.
- Je m'engage à privilégier les voyages en camions quand celui ci réalise le trajet.
- Je m'engage à prendre davantage le train lors de mes déplacements lors ce que c'est possible surtout pour les déplacements nationaux.

- Je m'engage à utiliser la mobilité durable le plus souvent possible pour venir au pôle.



Engagement 3 : Gestion responsable des déchets

- Je m'engage à recycler/ donner le maximum de matériel technique que je n'utilise plus. Je trouve les filières de upcycling
- Je m'engage à respecter le tri sélectif mis en place au sein du pôle.
- Je m'engage à optimiser le recyclage en prenant le temps de lire les affiches et de me renseigner en cas de doute.
- Je m'engage en cas d'achat de repas à emporter à venir avec mon sac et d'accepter moins d'emballage afin de limiter mes déchets à usage unique.

ex: les couverts sont sur place, Fontaines d'eau et verres à dispositions...



Engagement 4 : Sites naturels, espaces verts et biodiversité

- Je m'engage à ramasser les déchets que je pourrais trouver sur la cale de mise à l'eau, dans les hangars ou sur le plan d'eau quand cela est possible.
- Je m'engage en tant que coach à utiliser le matériel mis à disposition dans non bateau à moteur afin de ramasser les déchets rencontrés lors des sorties d'entraînement.



Engagement 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies

- Je m'engage à réduire ma consommation de chauffage de 1°.
- Je m'engage à fermer les portes des espaces communs afin d'éviter les déperditions de chaud ou de froid.

- Je m'engage à limiter le rinçage de mon matériel afin de moins gaspiller d'eau (commencer de haut en bas, fermer le robinet même si les pistolets sont installés)
- Je m'engage à utiliser un seau afin de rincer mes vêtements de voile plutôt que de les rincer au jets d'eau
- Je m'engage à ne pas prendre de douche de plus de 3 minutes
- Je m'engage à ne pas gaspiller l'eau de la fontaine et à utiliser une gourde ou un verre lors de son utilisation.



Engagement 6 : Achats durables et responsables

- Je m'engage à adopter un mode de vie plus raisonné
- Je m'engage à privilégier le matériel recyclable, plus durable ou d'occasion dès que possible dans mon quotidien



Engagement 7 : Vie collective et locaux

- Je m'engage à respecter du mieux que je peux les locaux mis à ma disposition, ainsi que le règlement intérieur.
- Je m'engage à être responsable de la propreté du pôle notamment mon hangar/ l'espace convivial et cuisine.

ex: Vider le lave vaisselle ou faire sa vaisselle afin de ne pas la laisser traîner dans l'évier, passer l'éponge sur le plan de travail/ table, vider régulièrement les frigo de ses affaires afin d'éviter de faire de l'élevage de moisissures.



Engagement 13 : Sensibilisation

- Je m'engage à participer au maximum aux interventions proposées par Pure Océan dans le cadre de la sensibilisation et du projet RSE du pôle France.



Engagement 15 : Sportifs engagés.

- Je m'engage à mobiliser et convaincre les utilisateurs du Pôle à respecter la charte collective.